MAIRIE DE LUX
Place de la mairie 21120 LUX
Tél : 03 80 75 35 46
Fax : 03 80 75 31 64
E-mail : mairie.lux@orange.fr

CONTRAT DE LOCATION DE LA FRITEUSE A GAZ

Demandeur :

Association Luxoise ☐ Association non Luxoise ☐ Habitant luxois ☐ Habitant extérieur à Lux ☐

Nom de l'Association :………………………………………………………………………………………………………
Nom : ………………………………………………………………………… Prénom : ………………………………………
Adresse :……
Tél fixe :……………………………………………………………………Tél portable :………………………………………

Désignation de la friteuse à gaz :

Friteuse à gaz propane à double bac de 10 l de contenance chacun, de marque BERTO'S. Modèle GL 10+ 10 M.

Dimensions L : 800 P : 700 H : 900

Chaque bac est doté de puissants brûleurs inox tubulaires à turbulateur qui ralentit le flux de la flamme en augmentant le rendement de 50 % des brûleurs à combustion optimisée avec vanne à thermocouple et thermostat de sécurité. Puissance GAZ 13.8 kW.
Montée sur roulettes avec bâche renforcée de protection et livrée avec tuyaux de vidange, détendeur.
1 bouteille de gaz propane 13 kg durera de 3 H 00 à 3 H 30 en utilisation continue de la friteuse ou 2 bouteilles couplées de 6 à 8 heures.

Destination de la location et durée :

Motif de la demande de location :…………………………………………………………………………………
Date de la manifestation : ………………………………………………………………………………………
Heures : De……………………………………………………A………………………………heures………………
Matériel récupéré : date………………………………A………………………heures……………………
Restitution du matériel : date……………………………A………………………heures………………

Tarifs :

Association Luxoise	Association non Luxoise	Habitant Luxois	Habitant extérieur à Lux
GRATUIT	**100 €**	**50 €**	**100 €**

- Tarifs fixés conformément à la délibération n° 2014-09-62 du 19 Septembre 2014.

Dépôt de garantie :

Le locataire devra verser à la Mairie, le jour de la prise de possession du matériel :

- **un chèque de caution de 2 000 € à l'ordre du Trésor Public**
  (Conformément à la délibération n° 2014-09-62 du 19 Septembre 2014)
- **un chèque de caution « garantie de propreté » de 100 € à l'ordre du Trésor Public**
  (Conformément à la délibération n° 2014-11-80 du 28 Novembre 2014 ci-jointe)
- **un chèque du montant de la location à l'ordre du Trésor Public**
- **Fournir une attestation de responsabilité civile et risques locatifs**

Conditions générales :

- Un mode d'emploi afin de faciliter l'utilisation du matériel est joint au contrat et ***devra être respecté scrupuleusement***.
- Ce matériel est destiné à être utilisé dans des conditions normales en respectant les prescriptions techniques ci-jointes.
- Une inspection de l'état de marche du matériel et de son aspect sera effectuée à la location du matériel et lors de sa restitution par Monsieur Christophe CHATILLON.
- Vérification de l'aspect général, de l'état de marche et de la propreté de la friteuse.
- Dans le cas où l'une ou l'autre des clauses ne serait pas respectée, le chèque de caution sera encaissé.
- **La réservation ne sera ferme qu'à réception de tous les documents requis.**

Fait à……………………………………………, le…………………………………………..

Nom prénom

Le Maire,
Renaud LEHMANN

Lu et approuvé
(Mention manuscrite)

Signature du locataire